

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

FETE DE LA SAINT-JEAN 2025

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 6 juin 2025 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

<u>A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens</u>

Ou par mail: nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr_et/ou svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements: 04.94.19.59.55

1. OBJET

La Commune organise les festivités de la Saint-Jean autour de danses provençales ou traditionnelles, animations notamment pour les enfants, etc.

Afin de proposer un service de restauration au public le dimanche 22 juin 2025, quatre stands mobiles de vente de denrées alimentaires sucrées, seront installés sur la place Alfred Perrin (village)

2. LOCALISATION



PLACE ALFRED PERRIN

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS

La Commune organise les festivités de la Saint-Jean autour de danses provençales ou traditionnelles, animations notamment pour les enfants, etc.

Afin de proposer un service de restauration au public le dimanche 22 juin 2025, quatre stands mobiles de vente de denrées alimentaires, seront installés sur la place Alfred Perrin (village)

<u>Dates et horaires</u>: DIMANCHE 22 JUIN 2025 – VILLAGE – PLACE ALFRED PERRIN de 17 heures à 23

heures

4 stands maximum dont le dossier aura été validé par le service animation locale, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt. <u>Une attention particulière est exigée et portant sur la qualité des produits préparés et vendus, ainsi que sur la présentation et propreté générale du stand et du personnel exerçant le jour de la manifestation.</u>

Redevance d'occupation du domaine public : 31 euros par jour (25 euros + 6 de frais de gestion – tarifs fixés par Décision Municipale)

4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. CRITERE DE SELECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

* Qualité des prestations proposées

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR		
Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites cidessus.		
Α	, le	Signature du demandeur